

Conseil communal



M. Bernard Cottier

Président

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

Mme Daniela Miéville

Présidente

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

Président

Bernard Cottier

1^{ère} Vice-Présidente

Daniela Miéville

2^e Vice-Présidente

Valérie Bernier

Secrétaire

Silvana Passaro

Secrétaire suppléante

Fiona Calame

Scrutatrice et scrutateur

Anuta Pichon

Nicolas Morel

Scrutatrice suppléante et scrutateur suppléant

Belyse Nahimana

Claudio Eyrach

Huissière et huissier

Katia Izzo

Florent Durussel

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025

Présidente

Daniela Miéville

1^{ère} Vice-Présidente

Valérie Bernier

2^e Vice-Présidente

Anuta Pichon

Secrétaire

Silvana Passaro

Secrétaire suppléante

Fiona Calame

Scrutateurs

Claudio Eyrach

Thomas Colau (*jusqu'au 6.11.2025*)

Jade Hänni (*dès le 13.11.2025*)

Scrutatrices suppléantes

Stéphanie Aquin

Carla Della Vecchia

Huissière et huissier

Katia Izzo

Florent Durussel

Passation de pouvoirs entre l'ancien Président et la nouvelle Présidente du Conseil communal

Le 30 juin 2025, M. Bernard Cottier, Président du Conseil communal sortant, a transmis symboliquement les clés de la Ville à sa successeur, Mme Daniela Miéville, à Mon Repos.



♦ ♦ ♦ ♦

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 9 fois, à la Grande salle du Motty, soit les :

- Jeudi 13 février 2025.
- Vendredi 21 mars 2025.
- Jeudi 10 avril 2025.
- Jeudi 22 mai 2025.
- Vendredi 20 juin 2025.
- Jeudi 4 septembre 2025.
- Jeudi 2 octobre 2025.
- Jeudi 13 novembre 2025.
- Vendredi 12 décembre 2025.

♦ ♦ ♦ ♦

Préavis municipaux

La Municipalité a soumis au Conseil communal les objets suivants :

Séance du jeudi 13 février 2025

Préavis n° 2025/01 – Réfection et isolation de la toiture du bâtiment sis rue du Villars 13 – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver la réfection et l'isolation de la toiture du bâtiment sis rue du Villars 13 ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 358'000.-** (trois cent cinquante-huit mille francs) pour sa réalisation.

Préavis n° 2025/02 – Réaménagement des places de jeu du Veilloud et de la Coquerellaz – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accepter le réaménagement des places de jeux de Veilloud et de la Coquerellaz ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 532'000.-** (cinq cent trente-deux mille francs) pour sa réalisation.

Rapport-préavis n° 2025/03 : Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Anton Gaillard « Offensive solaire le long des chemins, quels sont les perspectives et le potentiel pour Ecublens ? »

Le Conseil communal décide :

- de prendre acte de la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Anton Gaillard « Offensive solaire le long des chemins, quels sont les perspectives et le potentiel pour Ecublens ? ».

Séance du vendredi 21 mars 2025

Préavis n° 2025/04 – Modification du Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD

Le Conseil communal décide :

- d'adopter les modifications, figurant sous chiffre trois du préavis, apporté au Règlement désormais intitulé « Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements communaux ou conventionnés ».

Préavis n° 2025/05 – Centre socioculturel – Fermeture de la terrasse du 6^e étage – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver la fermeture de la terrasse du 6^e du CSCE ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de **Fr. 1'075'000.-** (un million septante-cinq mille francs) pour sa réalisation.

Rapport-préavis n° 2025/06 : Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Jean-Aristide Timba Bema, intitulé « Pour une politique communale volontariste de lutte contre le racisme et les discriminations », ainsi qu'aux vœux de M. le Conseiller communal Gabriel Delabays et de M. le Conseiller communal Daniel Sage du 9 novembre 2023

Le Conseil communal décide :

- de prendre acte de la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Jean-Aristide Timba Bema, intitulé « Pour une politique communale volontariste de lutte contre le racisme et les discriminations », ainsi qu'aux vœux de M. le Conseiller communal Gabriel Delabays et de M. le Conseiller communal Daniel Sage du 9 novembre 2023.

Séance du jeudi 10 avril 2025

Préavis n° 2025/07 – Tram t1 – Deuxième étape de réalisation du tramway entre Renens et Villars-Ste-Croix – Participation d'Ecublens aux infrastructures – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de **Fr. 203'000.-** (deux cent trois mille francs) pour la participation aux infrastructures d'accompagnement du tramway t1 et plus particulièrement à la réalisation d'un trottoir le long de la route de Bussigny, permettant de relier le Pont-Bleu et le futur arrêt du même nom.

Préavis n° 2025/08 – Stade du Croset – Réfection du terrain B – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- d'accepter la réfection du terrain de football B du stade du Croset ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 1'734'000.-** (un million sept cent trente-quatre mille francs) pour sa réalisation

Séance du jeudi 22 mai 2025

Préavis n° 2025/09 – Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2025

Le Conseil communal décide, [après retrait des points 14 et 15 par la Municipalité](#) :

- d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2025 représentant au total une **augmentation des charges de Fr. 818'300.-** (~~huit cent dix huit mille trois cents francs~~) **Fr. 781'400.-** ([sept cent huitante et un mille quatre cents francs](#)) et une **augmentation des revenus de Fr. 49'500.-** (quarante-neuf mille cinq cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux du préavis ;
- de compenser la péjoration du résultat de ~~Fr. 768'800.-~~ **Fr. 731'900.-** par un prélèvement dans le fonds de réserve générale doté de Fr. 19'493'000.39 au 1^{er} janvier 2025.
Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire ;
- de prendre acte que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2025 est dès lors arrêté comme suit :

	Charges	Revenus
Excédent de charges initialement prévu au budget 2025	Fr. 3'845'700.-	
Charges complémentaires	Fr. 781'400.-	
Revenus complémentaires		Fr. 49'500.-
Totaux	Fr. 4'627'100.-	Fr. 49'500.-
Résultat intermédiaire (excédent de charges)		Fr. 4'577'600.-
Prélèvement dans le fonds de réserve générale		Fr. -4'577'600.-
Nouvel excédent de charges prévu au budget 2025		Fr. <u><u>-.-</u></u>

Préavis n° 2025/10 – Aménagements routiers pour le passage de bus articulés sur la ligne tl n° 33 – Crédit complémentaire

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver le crédit de construction complémentaire pour la réalisation des aménagements routiers pour le passage de bus articulés ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de **Fr. 1'090'000.-** (un million nonante mille francs) et de l'ajouter au montant alloué par le préavis n° 2022/13.

Préavis n° 2025/11 – Développement du secteur du Pontet – Organisation d'un concours de projets – Crédit d'étude

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver l'organisation d'un concours de projets en procédure ouverte internationale pour le projet de développement du secteur du Pontet ;
- 2) d'accorder un crédit d'étude de **Fr. 740'000.- TTC** (sept cent quarante mille francs) à la Municipalité pour sa réalisation.

Séance du vendredi 20 juin 2025

Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge – exercice 2024

Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2024

Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2024

Comptes du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2024

Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – exercice 2024

Le Conseil communal décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2024 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2024 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2024 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2024 du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2024 et d'adopter les comptes de la Commune d'Ecublens arrêtés au 31 décembre 2024.

Elections pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 :

Présidente

Mme Daniela Miéville est élue.

1^{ère} Vice-Présidente

Mme Valérie Bernier est élue.

2^e Vice-Présidente

Mme Anuta Pichon est élue.



Séance du jeudi 4 septembre 2025

Préavis n° 2025/12 – Ecole provisoire au Pontet – Acquisition de containers – Demande de crédit

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accepter l'acquisition de containers permettant la réalisation d'une école provisoire ;
- 2) d'accepter l'acquisition et l'installation de 18 nouveaux écrans d'affichage numérique frontal ;
- 3) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 1'709'700.-** (un million sept cent neuf mille sept cents francs) pour ces deux acquisitions.

Préavis n° 2025/13 – Collège Neptune – Rénovation et réaffectation du bâtiment – Crédit d'étude

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver le crédit d'étude pour la rénovation et réaffectation du collège Neptune ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de **Fr. 518'000.- TTC** (cinq cent dix-huit mille francs) pour sa réalisation.

Séance du jeudi 2 octobre 2025

Présentation du rapport 2024 « Evaluation du Plan climat » par le Délégué au Plan climat et à la durabilité.

Séance du jeudi 13 novembre 2025

Préavis n° 2025/14 – Plan climat 2^e génération – Programme « Durabilité–Donut » – Crédit-cadre

Le Conseil communal décide :

- de refuser ce préavis.

Séance du vendredi 12 décembre 2025

Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge – exercice 2026

Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lau-sanne-Vidy – exercice 2026

Budget du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2026

Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2026

Budget communal – exercice 2026

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le budget de l'exercice 2026 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2026 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2026 du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2026 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver le budget communal 2026 et de prendre acte du plan des investissements de la Commune d'Ecublens pour les années 2025 à 2030.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Mouvements au sein du Conseil communal

Durant l'année, 5 démissions ont été enregistrées et 8 nouveaux membres ont été assermentés. Le décès d'un membre du groupe « Ecublens forum d'opinions libres » est à déplorer.



♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion 2024/2025 pour l'exercice 2024

Vous trouverez ci-après les réponses aux vœux que la Commission de gestion 2024/2025 pour l'exercice 2024 a émis dans son rapport de juin 2025

Vœu n° 1 – Ecublens Animation

La Commission de gestion aimerait que la Municipalité augmente le budget alloué à Ecublens Animation en tant qu'association sise sur la commune. Peut-être est-il envisageable de transférer ce qui est alloué à Ecublens Plage à cette association dans la perspective où Ecublens Plage pourrait être autofinancée ?

Réponse :

Ecublens Animation, en tant que société de développement, dispose de ressources issues de la taxe de séjour ainsi que des cotisations de ses membres. L'affectation de ces montants correspond précisément à la mission de l'association, qui a pour rôle d'en assurer la gestion et l'utilisation dans le cadre de ses activités. Dans ce contexte, la Ville n'entend pas augmenter le soutien financier par l'octroi de subventions publiques supplémentaires à hauteur des montants évoqués.

Par ailleurs, la Ville n'alloue pas de budget de fonctionnement à l'association, celle-ci ayant été constituée précisément pour gérer les recettes liées à la taxe de séjour et les employer conformément à son but statutaire.

Vœu n° 2 – Vélos en libre-service

Au vu de la prochaine libéralisation du marché des vélos en libre-service prévue en 2026, nous aimerions que la Municipalité envisage la possibilité de traiter avec un fournisseur de vélos plus résistants aux déprédations que ceux proposés actuellement par Publibike et qui proposerait un point de dépôt fixe qui empêcherait les dépôts sauvages sur le territoire de la commune.

Réponse :

La plupart des communes de l'agglomération ainsi que les Hautes Ecoles ont préparé, lors de l'été 2025, un appel d'offres public visant à définir un nouveau système de vélos en libre-service (VLS) afin d'adapter et moderniser le système actuel.

Dans le dossier d'appel d'offres, les parties se sont accordées sur un ensemble d'exigences précises à l'égard du prestataire. Celles-ci concernent tant la qualité du service fourni que les caractéristiques techniques des vélos. Parmi ces exigences, la gestion des déprédations et du dépôt sauvage a constitué un critère d'évaluation essentiel. Les vélos seront donc dotés d'une chaîne, leur permettant d'être attachés à un élément physique, ainsi que d'un système d'alarme. En outre, des pénalités (envers le prestataire) sont prévues en cas de vélos gênants sur le domaine public ou privé. Le prestataire devra donc accorder une attention particulière à la localisation de son matériel ainsi qu'à la prévention des dégradations.

Contrairement au système actuel, le nouveau dispositif fonctionnera avec des zones de dépôt virtuelles ne nécessitant pas d'infrastructure particulière, tout en imposant que chaque vélo soit attaché à un arceau existant afin d'éviter leur dispersion et d'assurer une gestion maîtrisée du stationnement. Les communes de l'agglomération définissent les emplacements possibles, en privilégiant les lieux situés directement sur le domaine public ainsi qu'à proximité des lieux d'intérêt et des équipements publics.

La part des VLS pouvant être stationnés simultanément sur un même parking vélos pourra être limitée à 10 % de la capacité du parking, ou plus selon les besoins. Ce système, plus souple que l'ancien, augmentera la densité du réseau, améliorant l'accessibilité et réduisant les distances pour trouver un vélo, et renforcera l'attractivité du service. Sur l'ensemble de la Commune, le nombre total de vélos sera plafonné à 27 unités dans un premier temps, garantissant une présence équilibrée compatible avec l'espace public. Afin de compléter les

aménagements existants, de nouveaux systèmes de stationnement vélos seront installés à la Cerisaie, à la Brûlée et à Vallaire.

A travers le renouvellement de ce marché, et les exigences émises dans l'appel d'offres, l'objectif est de proposer un service unifié et performant pour toute la région.

La mise en service est prévue dès mars 2026.

Vœu n° 3 – Station de recharge de véhicules électriques

La CoGes aimerait que la Municipalité installe une nouvelle station de recharge de véhicules électriques sur le territoire de la commune.

Réponse :

La Municipalité partage l'intérêt de la Commission de gestion pour le développement de l'électromobilité sur le territoire communal.

C'est précisément pour cela que la Ville d'Ecublens a initié, dès février 2024, une étude avec les communes voisines (Bussigny, Crissier, Prilly et Villars-Ste-Croix), pilotée par le SDOL et réalisée par le bureau E-Cube. Cette étude, finalisée en juin 2025, a permis de modéliser les besoins futurs de recharge jusqu'aux échéances 2030 et 2040, en distinguant les besoins privés, semi-privés et publics, et en identifiant les zones prioritaires pour un déploiement ciblé et rentable.

Suite à cette étude, la Municipalité a mis en place un groupe de travail sur la mobilité électrique (GT e-mobilité), composé du Secteur durabilité du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, du Service des travaux publics et de l'environnement (STPE) et du Service de l'urbanisme (SU). Fort des recommandations de l'étude E-Cube et de celles de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), le GT e-mobilité s'est réuni pour la première fois le 9 février 2026, afin d'élaborer, d'ici à fin 2026, une politique publique d'électromobilité intégrée à notre stratégie globale de mobilité.

En plus d'un agenda de déploiement de stations de recharge publiques, cette politique inclura aussi l'exemplarité communale, l'accompagnement des entreprises

et des gérances pour le développement de la recharge à destination (au travail et au domicile) et des subventions pour l'installation de bornes. Par ailleurs, il est prévu de développer une stratégie de communication en fonction des différents publics cibles. Une fois le cadre initial de cette politique établi, SIE SA sera convié comme partie prenante au GT e-mobilité.

En attendant la mise en œuvre complète de cette politique publique, SIE SA a déjà installé deux stations de recharge publiques à Ecublens (place du Motty et chemin du Croset). Son retour d'expérience, présenté en janvier 2026 au Secteur durabilité, confirme une utilisation régulière et un rendement satisfaisant, ce qui valide son intérêt de poursuivre le déploiement.

La Municipalité s'engage donc à créer les conditions-cadres pour déployer des stations de recharge là où elles seront utiles, rentables et attendues. C'est cette approche ciblée, fondée sur des données et des retours d'expérience, que la Ville mettra en œuvre dans les prochaines années.

♦ ♦ ♦ ♦

Votations fédérales et cantonales

Résultats pour la Commune d'Ecublens



9 février 2025 – Votation fédérale



Initiative populaire du 21 février 2023 « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale) »

Electeurs inscrits	5'604
Votants	1'949
Participation	34.78 %
Oui	798
Non	1'124
Résultat fédéral	refusée

28 septembre 2025 – Votations cantonales



Initiative populaire Pour une sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources dite « Initiative Sauvons le Mormont » et son contre-projet

Electeurs inscrits	5'699
Votants	2'327
Participation	40.83 %
Oui	974
Non	1'181
Résultat cantonal	refusée

Modification de l'article 93 al. 4 de la Constitution du Canton de Vaud visant à préciser le champ d'application du quorum dans le cadre des élections communales et cantonales

Electeurs inscrits	5'699
Votants	2'327
Participation	40.83 %
Oui	1'138
Non	932
Résultat cantonal	acceptée

Modification de l'article 142 de la Constitution du Canton de Vaud visant à faciliter l'accès aux droits politiques communaux pour les étrangères et étrangers

Electeurs inscrits	5'699
Votants	2'327
Participation	40.83 %
Oui	1'002
Non	1'227
Résultat cantonal	refusée

28 septembre 2025 – Votations fédérales



Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires

Electeurs inscrits	5'699
Votants	2'327
Participation	40.83 %
Oui	783
Non	1'487
Résultat fédéral	accepté

Loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (Loi sur l'e-ID, LeID)

Electeurs inscrits	5'699
Votants	2'327
Participation	40.83 %
Oui	1'344
Non	918
Résultat fédéral	acceptée

30 novembre 2025 – Votations fédérales**Initiative populaire « Pour une suisse qui s'engage (initiative service citoyen) »**

Electeurs inscrits	5'728
Votants	2'200
Participation	38.41 %
Oui	280
Non	1'887

Résultat fédéral**refusée****Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) »**

Electeurs inscrits	5'728
Votants	2'200
Participation	38.41 %
Oui	635
Non	1'514

Résultat fédéral**refusée****30 novembre – Votations cantonales****Modification des articles 74 et 75 de la Constitution du Canton de Vaud pour que tous-tes les Vaudois-es, y compris les Vaudois-es de l'étranger, puissent élire les Conseillers aux Etats**

Electeurs inscrits	5'728
Votants	2'200
Participation	38.41 %
Oui	1'424
Non	735

Résultat fédéral**acceptée****Modification des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud ainsi que l'ajout de l'article 179d visant à mettre un terme aux discriminations en matière de droits politiques contre les personnes atteintes de troubles psychiques**

Electeurs inscrits	5'728
Votants	2'200
Participation	38.41 %
Oui	568
Non	1'544

Résultat fédéral**refusée****Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »**

Electeurs inscrits	5'728
Votants	2'200
Participation	38.41 %
Oui	768
Non	1'391

Résultat fédéral**refusée**

♦ ♦ ♦ ♦